

Bulletin

Janvier

2022

Au fil de la Braches

Sommaire

- ❖ Infos pratiques
- ❖ Infos communautaires
- ❖ Travaux dans la commune
- ❖ Ça s'est passé chez nous
- ❖ Ecole
- ❖ Etat Civil

Meilleurs vœux





Chère(s) et Cher(s) administré(e)s,

J'aurai souhaité vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année dans des conditions bien meilleures que celles de 2021 mais malheureusement la vaccination nous préserve des formes graves de la covid-19 mais n'a pas permis de se débarrasser de ce fichu virus. Les conditions de janvier ne permettent pas d'organiser des vœux en présentiel mais en distanciel par le journal communal. Ce mot, qui fait maintenant partie du langage de nos enfants et du travail, n'est malheureusement pas synonyme du lien social que l'on attend.

Mais restons optimiste, après avoir subi les nombreux variants (delta, ...Omicron), le virus ne devient pas plus fort car les hospitalisations des formes graves diminuent. Continuons à être prudents.

Ce début d'année permet de faire le bilan des projets prévus en 2021, certains ont pu aboutir et d'autres ont pris du retard faute au Covid, mais aussi de se projeter vers ceux de 2022. Vous aurez les détails dans le journal.

L'année 2022 sera ponctuée par de grands événements nationaux dont les élections présidentielles (1^{er} tour le 10 avril et le 2^{ème} tour le 24 avril) et législatives (1^{er} tour le 12 juin et le 2^{ème} tour le 19 juin) mais aussi des événements locaux dont l'ouverture de notre RPC construit sur la commune de Trois Rivières. Ce nouveau lieu permettra à nos enfants d'étudier dans de meilleures conditions et de diminuer le temps passé dans le bus. Le prix à payer est la fermeture de notre classe mais vos élus vont réfléchir pour transformer ce bâtiment.

Les membres du conseil municipal, vos adjoint(e)s, votre maire et les agents communaux vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit faite de bonheur, de joie, remplie de projets personnels et professionnels mais avant tout la santé pour vous et vos proches. Et nous souhaitons que 2022 voit disparaître la(le) covid-19 ou tout au moins la maîtriser pour enfin retrouver des conditions normales !

Bonne année 2022

Stéphane Delanaud
Votre Maire



MAIRIE

Tél : 03 22 09 91 95

Fax : 09 82 11 18 36

Mail : mairie.braches@wanadoo.fr

Web : www.braches.fr

Facebook

Attention les horaires d'ouverture de votre mairie ont changé :

Le jeudi de 9H - 12H et de 14H à 18H Le samedi de 9H à 12H

Infos pratiques

✓ **Les nouveaux arrivants** du village doivent se présenter en mairie afin que nous puissions les rentrer dans la base de données informatiques (si vous avez des enfants les inscrire sur la liste pour les cadeaux de Noël s'ils ont moins de 12 ans) et vous remettre le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales.

✓ **Changement pour le cadeau des aînés**

Vos élus ont décidé de modifier les conditions d'attribution du cadeau des aînés, à compter de cette année les nouveaux bénéficiaires devront avoir au moins 62 ans.

✓ **Environnement**

Durant de nombreuses années notre com de com assurait le ramassage des tontes et branchages en petites quantités, ce service a disparu dès que nous sommes passés au ramassage du tri sélectif en porte à porte.

Aujourd'hui des familles du village, qui ne possèdent pas de remorque et/ou de la famille pouvant les aider, se trouvent en difficulté pour se débarrasser de petits volumes de déchets verts contaminés par des maladies donc non compostables (rosiers malades, plantes...) et des petits branchages qui ne logent pas dans les voitures. La commune se propose de passer deux fois par an pour récupérer ces déchets. Vous comprendrez également que ce service s'adresse aux foyers ne pouvant pas faire autrement car nos moyens sont limités (une remorque, un petit tracteur et la voiture du maire),

Les familles intéressées doivent se faire connaître en mairie et les détails de ces ramassages vous seront transmis dès que le planning sera établi.

✓ **Travaux passage à Niveau**

Durant les vacances scolaires de Pâques (du 11/04 au 19/04), le passage à niveau sera fermé pour une semaine. Sa traversée sera donc interdite. Il faudra vous organiser en conséquence. Nous reviendrons vers vous quand nous aurons plus de détails.



VIE COMMUNAUTAIRE

Le SIAEP (Syndicat d'eau de Braches, La Neuville et Trois rivières)

Lors de sa réunion du 14 décembre 2021, les élus ont voté à l'unanimité l'augmentation du prix du m³ d'eau de 10 centimes d'euros HT. A compter du 01 janvier 2022, il est passé à 1,1 € HT/m³ (hors assainissement). En effet, ce dernier n'avait pas évolué depuis de nombreuses années, et il faut préparer le transfert de cette compétence en 2026.

Lorsque ce changement sera opérationnel, il faudra harmoniser le prix de l'eau (hors assainissement) qui est aujourd'hui en moyenne sur la France à 2,07 €/ m³ (chiffres publiés dans le dernier rapport du SISPEA en avril 2021).

Nous pouvons encore maintenir ce niveau de tarif car les comptes du syndicat sont bons et permettent de continuer la modernisation du réseau sans avoir recours à des subventions. En effet, l'agence de l'eau accepte les subventions si le prix du m³ est au moins égal à 1,4 €.



D'ailleurs la remise à neuf des châteaux d'eau sur la commune de Trois Rivières devrait être achevée en début d'année, elle aura coûté environ 250 000 €.

Avant la fin du mandat, les élus prévoient de déplacer un maximum de compteurs d'eau situés dans les propriétés privées sur le domaine public pour faciliter les relevés.

Le SISCO (Syndicat Intercommunal SCOLAire de Braches, La Neuville et Trois rivières)

Comme évoqué dans le mot du maire, les travaux du RPC avancent bien malgré des retards dans la livraison des bois de charpente. Le planning semble toujours respecté pour une livraison avant l'été, et une rentrée 2022-2023 dans ces nouveaux locaux.



La CCALN

Les dossiers des projets structurants (Crèche, maison santé + Béguinage) avancent en particulier celui de la construction d'un pôle multi accueil et un Relais Petite Enfance.

Ce projet a pour but de remplacer la crèche et le RAM (Relais Assistante Maternelle) de Moreuil. En effet, ces bâtiments ne répondent plus aux exigences actuelles.

Ce pôle sera construit sur une parcelle communautaire située à côté du gymnase du collège.

Le bâtiment pourra accueillir, sur une surface de 810 m², 32 enfants et un RPE ouvert à l'accompagnement des familles. Il devrait coûter environ 2 700 000 euros. Le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses prévisionnelles	en € HT	Recettes prévisionnelles	en €	en % de l'assiette éligible
Travaux - études		CD80	343 230,40	12,71%
		CAF	960 000,00	35,56%
		DETR - DSIL	856 769,60	31,73%
		CCALN	540 000,00	20,00%
TOTAL	2 700 000,00	TOTAL	2 700 000,00	100,00%



DES TRAVAUX DANS VOTRE COMMUNE

Travaux réalisés en 2021 :

Eclairage public :

L'éclairage public a été rénové par des systèmes à LEDs. Deux points lumineux ont été ajoutés, dans la rue d'Hargicourt et au niveau du pont de la Brache. L'éclairage de l'allée de la salle des fêtes a été synchronisé avec le reste de l'éclairage public. Cette allée sera dorénavant éclairée de la tombée de la nuit jusqu'à 23H et se rallumera de 4H30 du matin jusqu'à la levée du jour.

Le projecteur sur le pignon de la mairie a été remplacé par un lampadaire sur un poteau, et celui du stade installé de l'autre côté de la chaussée.

Ces travaux devraient permettre de diminuer la facture d'électricité malgré des points d'éclairage supplémentaires. Le coût global de ces travaux avoisine les 50.000 euros pour un reste à charge de la commune d'environ 15.000 euros

Travaux dans la salle des fêtes et la salle du conseil :

Le système de chauffage électrique par plafond chauffant de la salle des fêtes a été transformé par un système de pompes à chaleur. Les cinq portes abîmées ont été changées

Les fenêtres coulissantes de la salle du conseil ont été remplacées par des impostes et des fenêtres oscillo-battantes.

Le coût global de ces travaux est de 51.421 euros pour un reste à charge de 17.140 euros (dont 8.570 euros de TVA qui sera récupérée dans 2 ans). Ces travaux devraient eux aussi diminuer la facture d'électricité.

Installation d'un défibrillateur :

Un défibrillateur a été installé à côté de la porte d'entrée de la salle du conseil. Il s'agit d'un dispositif automatique utilisé dans le cas de malaises cardiaques.

Il ne faut pas avoir de crainte quant à son utilisation car il est conçu pour vous guider et réaliser un choc électrique uniquement si cela est nécessaire. N'oubliez pas que cet appareil peut sauver des vies !!

Le coût de cet appareil, installation comprise est de 1.560 euros.

Travaux en cours de réalisation initiés en 2021 :

Remplacement des chéneaux et pierres de l'église :

Le choix des entreprises et les financements ont été effectués. Les travaux ont débuté et devraient se terminer courant janvier, début février enfin nous espérons. Pour rappel, le coût de ces travaux s'élève à 36.970 euros (des subventions ont été acceptées pour un montant de 11.850 euros)

Aire de jeux :

Idem pour ce projet, tout est fait mais malheureusement l'entreprise choisie n'a pas pu faire le travail faute de disponibilité des jeux. Ces derniers devraient être installés en début d'année. Pour rappel, le coût de ce projet est de 13.863 euros (subvention de 3.000 euros du département).

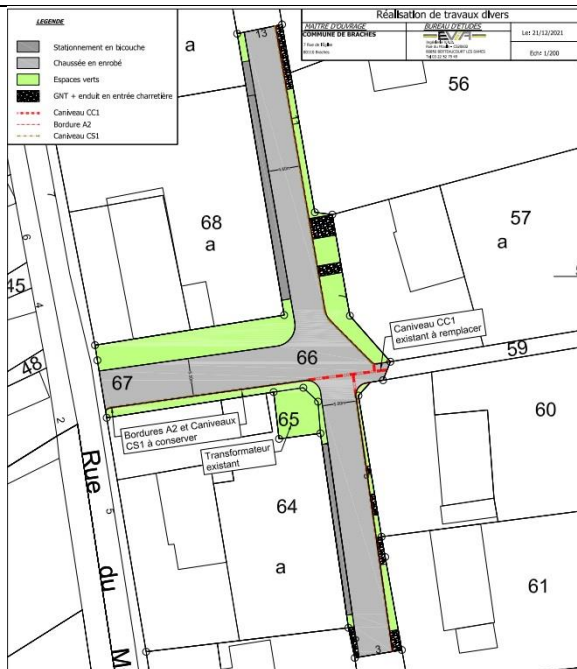
Travaux prévus pour 2022 :

L'année 2022 sera une année de travaux de voirie. En effet, pour encore bénéficier des tarifs intéressants du marché voirie de la communauté de communes, nous devons au plus tard présenter nos projets avant le 31 décembre 2021.

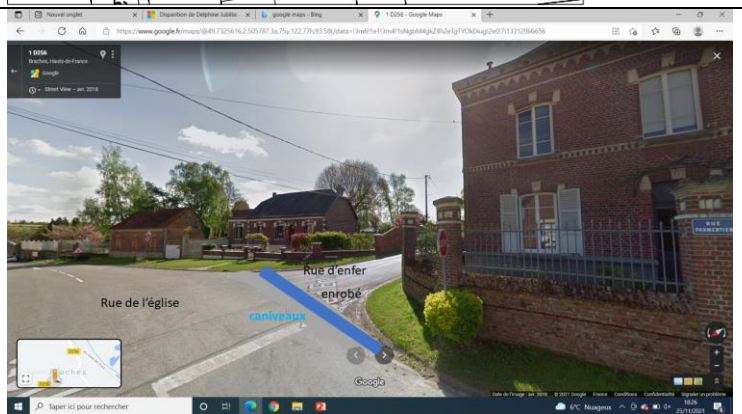
Il a été décidé les travaux suivants :

Mise en place d'un enrobé sur toute la rue du marais avec le remplacement des caniveaux et bordures abimés	
--	--

Réalisation du bordurage et réalisation d'un enrobé sur les voies de circulation du lotissement du petit marais



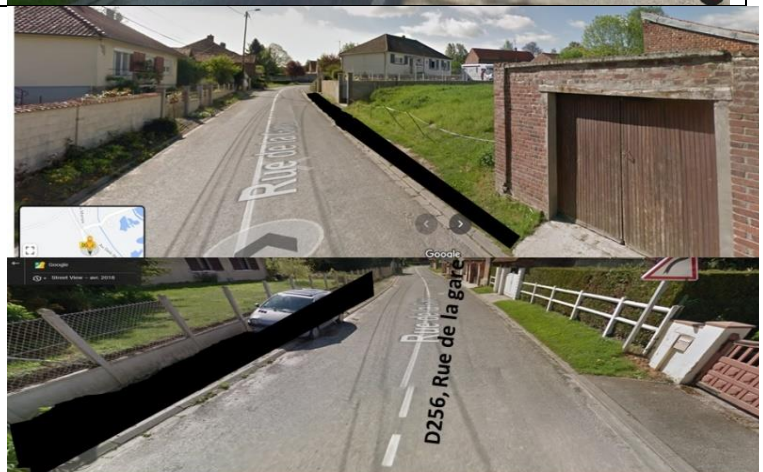
Remplacement du caniveau situé au niveau des rues d'enfer et de l'église



Mise en enrobé de la zone de stationnement rue Parmentier (4 places de stationnement matérialisées)



Mise en enrobé des trottoirs rue de la gare



Création de 2 places de stationnement entre les N° 1 et 1 bis rue de la gare	
Réfection de l'enrobé de l'impasse en bas de la rue de l'église	
Mise en enrobé de la place au stade de foot	

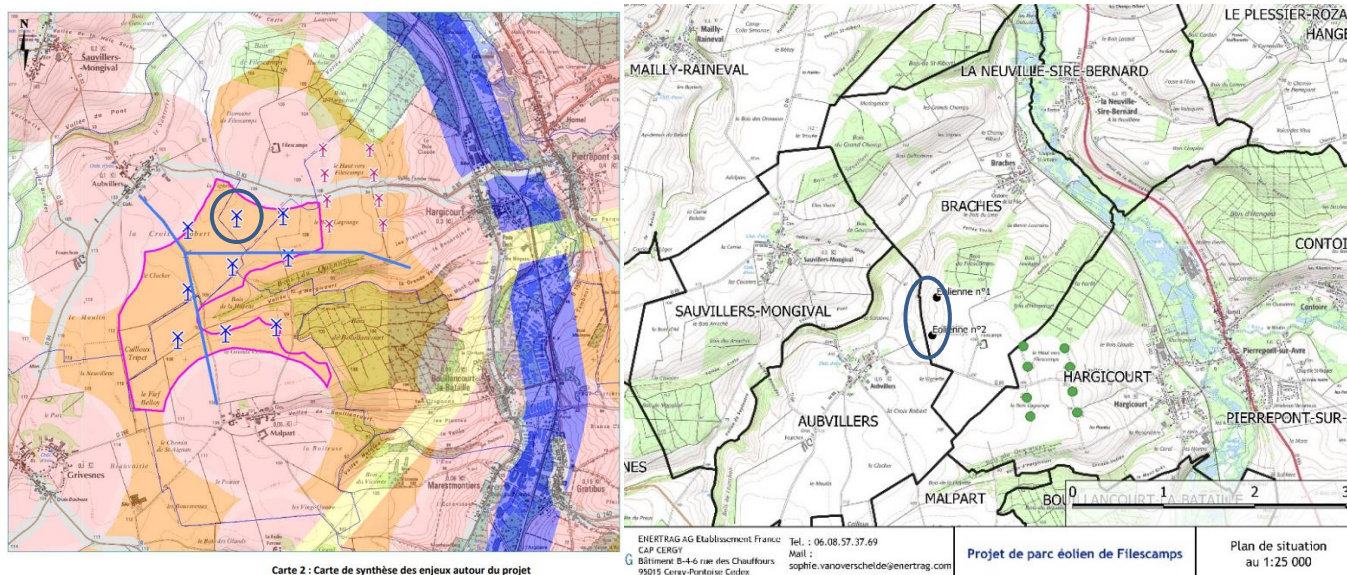
Le montant total de ces travaux s'élève à 80000 euros TTC. Deux demandes de subventions ont été faites (Amendes de police et DETR), nous espérons que les dossiers seront acceptés. L'aide totale attendue est d'environ 10000 euros.

Projets éoliens sur notre territoire :

Pour rappel, les projets éoliens sont soumis aux élus pour leur accord mais leur décision ne pèse pas beaucoup dans la décision finale. Seul le préfet autorise ou non ces projets.

En 2014, vos élus ont donné leur accord pour que la société Volkswind installe un parc éolien sur les communes de Braches, Trois Rivières, Malpart, et Aubvillers.

Ce projet devrait voir son aboutissement en 2022, 8 éoliennes (initialement 9) devraient être construites dont une sur le territoire de Braches (photo de gauche entourée). La configuration de l'installation est présentée sur le plan ci-après



Plus récemment en 2019, la société Enertrag après avoir eu l'accord des propriétaires des terres sur notre commune, nous a présenté son projet d'installation d'un parc éolien (composé de trois éoliennes) situé à proximité de la ferme Filescamps. Le précédent conseil municipal était favorable à ce projet puis lors d'une présentation plus précise en 2021, nous étions plus réservés. Depuis, ce dernier a été modifié et seules deux éoliennes seront conservées (voir photo de droite ci-dessus). Malgré ce changement la puissance fournie par deux machines sera supérieure à trois (12 MW contre 10,6 MW).

La projection des éoliennes est présentée ci-dessous :





Evènements / Animations

Malgré les conditions sanitaires compliquées, vos élus ont organisé trois manifestations. La traditionnelle fête du village, qui habituellement a lieu le 2^{ème} dimanche de juillet, a été déplacée en septembre. La formule a changé, nous n'avons pas organisé de rèderie mais un concours de pétanque (réservé aux habitants du village et leurs proches). Lors de cette rencontre des habitants ont manifesté le souhait de jouer à la manille, nous avons donc organisé un concours en novembre, la réussite fût plus modeste. Pour finir la venue du père Noël en calèche le 11 décembre avec la remise des cadeaux aux enfants et le colis aux aînés.





Merci pour ces moments de partage !

Cette année, le jury régional des villages et villes fleuris passera visiter notre village pour juger si nous pouvons conserver la fleur et pourquoi pas en acquérir une deuxième. Cette visite devrait avoir lieu cet été. Nous comptons sur votre participation !

Ecole de Braches (CP)

Les enfants de notre école ont réalisé de nombreux objets pour les fêtes de Noël. Quelques exemples de leur travail :



A l'occasion du projet école et cinéma, les enfants assisteront à la projection de Kerity et la maison des contes, Chantons sous la pluie et kirikou au cinéma de Montdidier. Les enfants participeront également au prix littéraire "les incorruptibles".

ETAT CIVIL 2021



Naissances

Nous sommes heureux d'accueillir :

♀ Lyse, Marie-Hélène, Victoria LALUC née en septembre

♂ Gabriel, Paul, Claude, Bernard MICHEZ né en mars.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et leurs souhaitons tout le bonheur du monde.